



La gazette

DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

AGENDA

12 JUIN : REUNION PUBLIQUE

20h - thème : La réforme des rythmes scolaires au foyer rural

14 JUIN : VERT LES ARTS

Zumba party 20h-22h au foyer rural (thème fluo), tarif 10€

22 JUIN : ASAC

Randonnée autour de Boissy en Drouais rdv 8h15 Foyer rural

21 ET 22 JUIN : DREUX ARTS LOISIRS

Exposition - au foyer rural

28 JUIN : APE

Kermesse de l'école

DU 7 AU 18 JUILLET : MAIRIE

Stage multisports en matinée pour les 6-8 ans et les 9-13ans.

7 AU 11 JUILLET : MAIRIE

Stage théâtre pour les 11-15 ans au foyer rural en partenariat avec l'atelier à spectacle - Rens. et inscriptions : Catherine Robinet 02 37 42 64 78

13 JUILLET : FÊTE NATIONALE

Repas au foyer rural

Tarifs : Habitants de la commune: 11€/ Hors commune : 15€ / Enfants de 8 à 14 ans : 5€

Gratuit pour les - de 8 ans

Apéritif, buffet varié, soirée dansante - Tickets à prendre en mairie à partir du mardi 1er juillet

19 JUILLET : ASAC

Concours de pétanque sur le terrain du boulo-drome de Dreux - Doublettes formées, inscription 13h30, jet au but 14h30

4 SEPTEMBRE : ZEN'AINÉS

Sortie cabaret à Lisieux

Rens. et inscriptions : 02.36.69.60.62

7 SEPTEMBRE : ASAC

Randonnée rdv 8h15 Foyer rural

13 ET 14 SEPTEMBRE : FÊTE COMMUNALE

13 septembre : à partir de 16h Les foulées de vert, repas et feu d'artifice

14 septembre : toute la journée foire à tout, repas, fête foraine, jeux inter-hameaux

Rens. et inscriptions : mairie de Vert-en-Drouais

14 SEPTEMBRE : VERT LES ARTS

Démonstrations de guitare et de Zumba accessibles à tous sur le stand de la fête communale

20 SEPTEMBRE : ASAC

LOT0 au Foyer Rural, ouverture des portes à 19h00, début à 20h00 (réservations recommandées)

25 SEPTEMBRE

Collecte des encombrants

LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance accordée à notre liste « ruralité dynamique pour Vert-en-Drouais » lors des dernières élections municipales. Toute l'équipe municipale est à votre disposition.

En ce début de mandat, deux dossiers importants nous attendent : l'assainissement collectif dont les travaux ont débuté depuis quelques semaines et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Parce que nous voulons vous informer régulièrement, vous avez entre vos mains la première « gazette » de notre commune diffusée trois fois par an. Cette gazette est aussi la vôtre alors n'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous souhaitez aborder.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter avec quelques jours d'avance de très bonnes vacances.



Evelyne DELAPLACE
MAIRE
Conseiller communautaire




Dominique LEOST
1^{er} ADJOINT
- Urbanisme - Travaux - Assainissement (vice-président)
- Budget
- Fêtes et cérémonies
- SIVOM Distribution de l'eau (titulaire)
- SDE 28 (suppléant)



Florence DUMON
2^{ème} ADJOINT
- Conseiller communautaire suppléant
- Culture et référent Office du tourisme (vice-présidente)
- Affaires scolaires - Garderie - Cantine
- Fêtes et cérémonies
- Impôts
- Comité technique



Pascal MARIMBERT
3^{ème} ADJOINT
- Impôts (vice-président)
- Fêtes et cérémonies
- Urbanisme - Travaux - Assainissement
- SIVOM Distribution de l'eau (titulaire)



Béatrice QUERU
4^{ème} ADJOINT
- Fêtes et cérémonies (vice-présidente)
- Urbanisme - Travaux - Assainissement
- Comité technique
- CCAS



Olivier MATHA
CONSEILLER MUNICIPAL
- Budget (vice-président)
- Affaires scolaires - Garderie - Cantine (vice-président)



Marie-Jeanne VILLALON
CONSEILLER MUNICIPAL
- Comité technique (vice-présidente)
- Budget
- Culture
- Communication
- CCAS




David BOUTOILLE
CONSEILLER MUNICIPAL
- Communication (vice-président)
- Correspondant Défense
- Impôts



Irène GUICHARD-CHAUDAT
CONSEILLER MUNICIPAL
- Affaires scolaires - Garderie - Cantine
- Fêtes et cérémonies
- Urbanisme - Travaux - Assainissement
- Culture
- Communication
- CCAS



Bruno JUMEAUX
CONSEILLER MUNICIPAL
- Budget
- Impôts
- Urbanisme - Travaux - Assainissement
- Comité technique
- SIVOM Distribution de l'eau (suppléant)
- Communication



Stéphanie BOSSET
CONSEILLER MUNICIPAL
- Affaires scolaires - Garderie - Cantine
- CCAS



Franck TERRASSON
CONSEILLER MUNICIPAL
- Fêtes et cérémonies
- Urbanisme - Travaux - Assainissement
- SIVOM Distribution de l'eau (suppléant)



Marie-Françoise POUILLAIN
CONSEILLER MUNICIPAL
- Budget
- Impôts
- Urbanisme - Travaux - Assainissement



Pascal JEANPIERRE
CONSEILLER MUNICIPAL
- Fêtes et cérémonies
- Urbanisme - Travaux - Assainissement



Jocelyne HERMELINE
CONSEILLER MUNICIPAL
- Affaires scolaires - Garderie - Cantine
- Comité technique



Mairie de Vert en Drouais
37 rue Charles Waddington
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

RETOUR SUR...

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne nazie a signé à Reims la capitulation sans condition avec les armées alliées. Ce jour a marqué la fin officielle de la seconde guerre mondiale.

69 ans après, Madame le Maire, entourée de Messieurs Verdier, Bertin, Lamotte et Lefebvre représentant l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Vert-en-Drouais ont célébré cet anniversaire et rendu hommage aux nombreuses victimes militaires et civiles de cette guerre, en présence des habitants de la commune. Les Anciens Combattants ont fait l'appel de tous les soldats de Vert-en-Drouais ainsi que des libérateurs de la commune, morts pour la France au cours des deux conflits mondiaux. Madame Delaplace a lu le discours de Monsieur Kader Arif, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense et la jeune Emma Aubert, scolarisée à Vert-en-Drouais, a également salué la mémoire de ces hommes et femmes qui se sont battus pour notre liberté. Le devoir de mémoire est une nécessité. N'oublions pas que la paix a demandé de nombreux sacrifices aux générations passées.



RENCONTRES

Nouvellement installé, le Conseil Municipal a tenu à rencontrer, les 8, 12 et 15 Avril 2014, les équipes pédagogiques des écoles de Vert-en-Drouais, les représentants des différentes associations ainsi que l'ensemble du personnel communal. Ces trois rencontres conviviales ont permis à chacun et chacune de se présenter mais aussi d'échanger sur les attentes respectives, les actions engagées ainsi que sur les points à améliorer. Le Conseil Municipal a exprimé le souhait qu'un dialogue actif et participatif se mette en place avec tous les interlocuteurs qui travaillent et œuvrent pour la vie de notre commune.



RÉUNION PUBLIQUE ASSAINISSEMENT

Le 22 Avril 2014, Madame le Maire et l'équipe municipale ont organisé une réunion publique avec les habitants. Cette réunion a été animée par Monsieur Alain Fillon, Vice-président de l'Agglo du Pays de Dreux en charge de l'eau et de l'assainissement, Monsieur Benoît Brière-Saunier chargé de la Maîtrise d'Ouvrage pour l'Agglo du Pays de Dreux et Monsieur Bachelet, Maître d'Oeuvre (Sogeti Ingénierie), en présence de Madame Evelyne Delaplace, Maire et de Monsieur Jacques Lemare, Conseiller Général. Environ 250 personnes se sont déplacées pour assister à la présentation technique du chantier et pour obtenir les réponses aux questions qui se posent depuis plusieurs mois sur les conditions d'accès aux habitations et aux écoles, les déplacements dans la commune, le ramassage des déchets, les transports scolaires, les délais et coûts de raccordements individuels ainsi que les subventions possibles.



VISITES DES 3 HAMEAUX

Les samedis 26 avril, 10 mai et 24 mai 2014, notre maire a invité les membres du Conseil Municipal ainsi que les Verdurocasses intéressés, à participer aux visites pédestres des 3 hameaux. A chaque fois, les participants, armés de parapluies et guidés par Evelyne Delaplace et Dominique Léost, ont fait le tour de Vert-en-Drouais, du Luat et du Plessis pour écouter les explications sur les différents travaux effectués ou à effectuer et pour certains, découvrir les particularités, les rues, les impasses et les chemins de notre commune. Ces trois visites ont été appréciées de tous.



ELECTIONS EUROPEENNES

Le bureau de vote était ouvert dimanche 25 mai de 8h à 18h pour les élections européennes. 389 personnes se sont déplacées pour voter sur 884 inscrits, soit 44% de participation. C'est la liste Bleu Marine qui est arrivée en tête avec 142 suffrages

LA FÊTE DES VOISINS

C'est en toute convivialité et dans la bonne humeur qu'une centaine d'habitants s'est retrouvée pour la fête des voisins le 23 mai. Le principe est simple : la commune offre un kir, chacun apporte son pique-nique, sa table et ses chaises afin de partager un moment agréable et goûter les spécialités culinaires de ses voisins... Une soirée très sympathique, permettant aux uns et aux autres de se retrouver ou de faire connaissance et qui s'est terminée pour certains habitants du Plessis et de Vert, au Luat-sur-Vert chez Yvette Queru !



LA MAGIE DU CIRQUE À L'ÉCOLE !

Depuis 4 années, avec le soutien financier de la municipalité, de la coopérative scolaire, des familles et de l'association des parents d'élèves, nous préparions la venue d'un cirque dans notre école afin de vivre une expérience inoubliable.

Le cirque Micheletty s'est donc installé au mois d'avril sur le terrain communal de la rue des ruisseaux et pendant deux semaines du 7 au 18 avril, tous les enfants de l'école, de la PS au CM2, ont pu se rendre sous le chapiteau afin de s'initier à différentes disciplines et de préparer les deux spectacles du 11 et du 18 avril.

Selon leur âge, nos élèves ont travaillé le jonglage, le diabolo, les assiettes chinoises, les cerceaux ; ils se sont transformés en funambules, en équilibristes sur une grosse boule et sur une planche; ils ont joué les trapézistes et ont même fait les clowns. Les plus grands ont réussi à combiner plusieurs exercices en même temps, comme par exemple jongler debout sur la grosse boule, faire tourner des cerceaux tout en marchant sur un fil, et bien d'autres encore....

A la fin de chaque semaine, les enfants, répartis en deux groupes, ont présenté un magnifique spectacle pour la grande joie de leurs familles, amis, voisins, etc..... Et pour se sentir encore plus dans la peau d'un artiste, chaque enfant a été maquillé et s'est vu offrir un tee shirt par trois familles de la commune ayant des entreprises (OG aménagement, TP Bosset et l'agence de communication COM&LO). Tout cela accompagné de musique et très bien encadré par du personnel compétent a fait que ces deux semaines resteront pour longtemps un excellent souvenir pour tous, petits et grands.



TRAVAUX

La commission des travaux s'est réunie le 21 mai. Plusieurs dossiers ont été élaborés lors du mandat précédent. Pour assurer la continuité de ces décisions d'intérêt général, les confirmations de devis déjà produits ont été signées et valident ainsi l'exécution de ces travaux.

● Mairie

Nous avons attaché une importance toute particulière à la création de sanitaires dignes de ce nom à la mairie ainsi qu'au foyer rural. Chacun étant en accord total avec le fait de pouvoir y accueillir toute personne à mobilité réduite.

● Eglise

La continuité de la rénovation de notre église sera elle aussi respectée. Cet édifice est dans notre patrimoine communal, sa pérennité passe par un entretien que les «siècles» passant, mettent à profit inexorablement, pour laisser leurs empreintes....

L'entreprise choisie lors des consultations de travaux est une entreprise qualifiée par le service des bâtiments de France de notre département, donc «profitons-en» pour ne pas laisser cette société aller s'investir sur une autre commune ce qui risquerait de reculer pour longtemps nos travaux !

Pour cette année est prévue la réfection du pignon «Est», les murs extérieurs de la sacristie et sa toiture ainsi que la pose de gouttières sur la toiture versant «Nord» qui permettra d'envisager la réfection de la «façade» nord, intervention nécessaire pour que

les ruissellements ne viennent endommager un mur refait à neuf (C.Q.F.D...)

● Ecole maternelle

La réfection du sol de la salle de repos de la maternelle servant aussi de salle de garderie, a elle aussi, été décidée lors du dernier mandat, motivée par son ancienneté (plus de 25 ans...) et son état très «vieillissant».

● Bâtiments communaux

Nous préparerons au cours de cet exercice 2014 l'élaboration des travaux de raccordement des bâtiments communaux au collecteur des eaux usées, puisque que comme tout à chacun, nous aurons 2 années après la validation dudit réseau pour raccorder nos «effluents». Un appel à devis sera fait pour l'exécution de ces travaux. Voici donc fait, l'inventaire des projets principaux à réaliser.

● L'assainissement collectif

Nous savons aussi que cette période, démarrée début mai et courant jusqu'à minima juin 2015, sera une période «délicate» en termes de circulation et d'accès à vos habitations ainsi qu'à nos bâtiments communaux et locaux scolaires.

« Le Chantier » d'assainissement



est engagé, la maîtrise d'ouvrage (L'Agglo du Pays de Dreux), la maîtrise d'oeuvre (Sogeti Ingénierie de Rouen) et nous municipalité, sommes investis dans le bon déroulement des interventions. Chaque semaine, une réunion d'avancée de travaux est programmée et ce jusqu'à la fin des travaux.

Chaque jour reste aussi un jour de vigilance pour nous élus, votre confort habituel est «bousculé», nous en sommes conscients. Tout est fait, et ce aussi grâce aux entreprises qui interviennent, pour que vous ne soyez pas laissés pour «compte».

Bien évidemment tout ne sera pas parfait, les chantiers, quels qu'ils soient, apportent toujours des désagréments.

Nous savons pouvoir nous appuyer sur votre compréhension...

CAMBRIOLAGES : Conseils pour mieux vous protéger

Après la forte hausse des cambriolages enregistrés ces derniers temps à Vert-en-Drouais et à l'approche des vacances estivales, il est important de rappeler quelques conseils. Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles. Le temps est l'ennemi des voleurs. Découragez-les en compliquant leur tâche.

PROTEGEZ VOTRE MAISON

Fermez à clés les portails d'accès à votre propriété et renforcez la protection des portes (serrure 3 points, entrebâilleurs...). Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection. Ne laissez pas d'échelle ou échafaudage entreposés à proximité, éclairez votre jardin en installant un détecteur de présence et veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler.

LES REFLEXES A ADOPTER

Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs : si des individus prétendent être des agents de l'état, exigez leur carte professionnelle.

Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux... car « le home jacking » se développe : les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre

sac à main, les clés de votre voiture. Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque, protégez les traces et les indices, prévenez la gendarmerie le plus tôt possible, et déposez plainte.

PROTEGEZ VOS VEHICULES

Verrouillez systématiquement portes et fenêtres de votre véhicule. N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, téléphone portable...).

EN VOTRE ABSENCE

N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc. Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte, ni sur votre répondeur téléphonique et donnez l'impression que votre domicile est occupé. Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets. En cas d'absence prolongée, prévenez



vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre. Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre habitation seront organisées.

Des projets sont à l'étude comme le développement du concept de « voisins vigilants » au cours du 2ème semestre 2014 ou encore la mise en place de caméras de vidéo surveillance.

La réforme des rythmes scolaires

Les dispositions des décrets n°2013-77 du 24 janvier 2013 et n°2014-457 du 7 mai 2014 relatifs à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires contraignent les communes, quelque soit leur taille ou leur budget, à revoir les rythmes éducatifs et à mettre en place des activités périscolaires.

Pour travailler sur le sujet et proposer des solutions, un groupe de travail composé de trois élus (Monsieur Matha, Madame Dumon et Madame Hermeline), trois représentants des parents d'élèves (Mademoiselle Bigot, Madame Bécret et Monsieur Boutoille) et trois enseignantes (Madame Léost, Mademoiselle Sache et Mademoiselle Talbot) travaille depuis plus d'un an.

Nous avons dû prendre en considération les contraintes liées aux moyens de notre commune (locaux, intervenants, budget...) mais aussi et surtout les textes réglementaires qui nous imposent notamment que l'enseignement soit organisé de la manière suivante :

- Année scolaire sur 36 semaines de classe soit 864 heures
- Au moins 8 demi-journées par semaine avec au moins 5 matinées
- 24 heures maximum par semaine
- 6 heures maximum par jour
- 3 heures 30 maximum par demi-journée
- La pause déjeuner ne peut être inférieure à 1 heure 30

Les activités périscolaires permettront aux enfants d'aborder différents domaines tels que le sport, l'anglais, les activités manuelles, les APC, la musique...

Rythmes éducatifs retenus

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie	7h15 8h35	7h15 8h35	7h15 8h35	7h15 8h35	7h15 8h35
Classe	8h45 11h45	8h45 11h45	8h45 11h45	8h45 11h45	8h45 11h45
Pause déjeuner	11h45 13h15	11h45 13h15	11h45 13h30	11h45 13h15	11h45 13h15
Classe	13h15 15h30	13h15 15h30		13h15 15h30	13h15 15h30
Temps d'Activités Périscolaires	15h30 16h30	15h30 16h30	13h30 18h30	15h30 16h30	15h30
Garderie	16h30 18h30	16h30 18h30		16h30 18h30	18h30

Consciente des difficultés d'organisation que cette réforme impose aux familles le mercredi, la municipalité a décidé de mettre en place un service de cantine le mercredi midi et de garder le mercredi matin et après-midi.

Cette nouvelle organisation, son coût et ses modalités seront présentés aux familles lors d'une **réunion publique** le **jeudi 12 juin à 20h au foyer rural.**

L'APE (l'association des parents d'élèves)

La fin de l'année approche, la KERMESSSE aussi ! Elle aura lieu le SAMEDI 28 JUIN de 11h à 18h, grâce aux nombreux parents qui se sont portés volontaires pour nous aider. Un grand merci à vous !!!!

Vous pourrez y retrouver des stands de jeux comme le tir à l'eau, le tir au but, le chamboule tout, le maquillage et bien d'autres ainsi qu'une restauration avec saucisses, merguez, frites, bonbons, boissons, gâteaux, les crêpes des maîtresses et des glaces. Il y aura également une tombola.

A partir de 16h se déroulera une course parent/enfant : les duos (un adulte attaché à un enfant) s'affronteront sur un petit circuit accessible à tous. Les inscriptions se feront de 11h à 15h30 à la caisse de la kermesse. N'hésitez pas, papa, maman, papy, mamy, tonton, tata, ou amis peuvent accompagner les enfants !!

A 17h15, nous aurons le plaisir d'entendre chanter les enfants de l'école (pendant leurs prestations, tous les stands seront arrêtés).

Nous profitons de la gazette pour vous informer que le mandat des membres de l'APE arrive à son terme. Une assemblée aura lieu en septembre 2014 et il faudra renouveler le bureau démissionnaire. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre «présent» et à reprendre l'APE, faute de quoi, celle-ci sera dans l'obligation de cesser ses activités, et donc disparaître.

Vous pouvez nous contacter :

- via notre page facebook Ape Vert en Drouais (où nous mettons toutes les infos concernant l'association, où les maîtresses peuvent afficher des demandes d'objets de récupération pour les activités, les ventes qu'elles font...)

- via notre adresse mail : ape.vertendrouais@gmail.com.

L'équipe APE



ZEN'AINÉS

Le bureau du Club des ZENAINES se compose des membres suivants :

Présidente d'honneur : Lucienne FOUGERAY

Vice-présidente : Marcelle BOUCHATA

Trésorière : Marie MARC

Secrétaire : Michèle BOSSET

Secrétaire-Adjointe : Annick DIEU

Membres : Evelyne PANEL - Yvette QUERU - Joëlle TOQUIN

Le club compte 48 adhérents âgés de 58 à 90 ans. Il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre...

Les adhérents se réunissent tous les quinze jours le jeudi pour partager un moment de convivialité (jeu de société, de cartes, goûter, etc.) et chaque premier jeudi du mois pour un déjeuner dans un restaurant gastronomique de la région.

Activités prévues pour le deuxième semestre :

- Octobre : une ½ journée de soins en thalasso à Bagnoles de l'Orne (actuellement à l'étude)

- 13 novembre 2014 : repas annuel du club

Si vous avez des souhaits n'hésitez pas à nous en parler.

Par ailleurs, nous vous proposons, en association avec le club LES GAIS LURONS de SERAZEREUX, une sortie à Lisieux « repas spectacle au Cabaret LE CHAUDRON MAGGIK » le jeudi 4 septembre 2014. Le car passera à VERT EN DROUAI vers 10 h 00 et sera de retour vers 17 h 30. La participation est de 58 € par personne. Si vous êtes intéressé par cette sortie, vous pouvez contacter la Vice-présidente au 02.36.69.60.62.

Marcelle BOUCHATA, Vice-présidente

Hommage à Claudine CAJET, Présidente du Club qui nous a quitté le 11 avril dernier

«Claudine, très sociable et altruiste, s'est beaucoup investie dans le milieu associatif de Vert-en-Drouais. Elle a fait partie de l'Amicale des Anciens Elèves dans les années 60-70, puis de l'ASAC dans les années 80. Une fois retraitée, elle est devenue membre du Club du 3ème âge, les Zen Aînés, et en a été la Présidente jusqu'à son décès. Elle faisait aussi partie du CCAS de Vert-en-Drouais.

Claudine était appréciée de tous, famille et amis, pour son dévouement, sa gentillesse, sa tolérance, son humanité et sa constante bonne humeur»

A VOUS DE CHOISIR !

Nous souhaitons que vous participiez au choix du nom de cette « gazette »!

Pour cela, nous vous proposons **4 possibilités** et vous découvrirez celle qui vous a le plus inspirée dans le prochain numéro.

Vert l'info

La Planchette

A l'heure des Verdurocasses

La Lettre de Vert-en-Drouais

Merci de transmettre **votre choix par mail** à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou en déposant ce **coupon-réponse dans la boîte aux lettres de la mairie** avant le 1er juillet prochain.

LA PAROLE AUX HABITANTS

Quels projets souhaitez-vous voir aboutir dans les années à venir à Vert-en-Drouais ?

Raoul, 63 ans
Le Plessis-sur-Vert



"J'aimerais que les trous de la place des oiseaux soient rebouchés et qu'on y plante des fleurs"

Rondro, 48 ans
Le Luat-sur-Vert



"Le retour de la tournée du boulanger"

Magalie, 35 ans
Vert-en-Drouais



"L'ouverture d'un accueil périscolaire le mercredi et pendant les vacances scolaires"

BREVES

Ouverture du restaurant Da Vinci

Depuis le 4 avril, le restaurant Da Vinci a ouvert ses portes sur notre commune. Marie-Julie et Francis Maini, bien connus de la région drouaise, vous proposent chaque jour des plats italiens de qualité et de fabrication maison ainsi que des pizzas à emporter.

Ouvert du mardi au samedi
Rés. et commandes au 02 37 48 88 83

Place à la photo des amateurs

L'office de tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux organise jusqu'au 1er septembre un concours photos sur l'ensemble des 78 communes.

Thème : Nature et Patrimoine
Objectif : Photographier toutes les formes lisibles de représentation de la nature sur le patrimoine bâti (ex : une feuille de chêne sculptée sur un bâtiment).
Chaque participant doit rendre une œuvre unique au format 20X30 en noir et blanc ou en couleurs.

Rens. et inscriptions : 02 37 46 01 73

Atelier « informatique »

La municipalité de Vert-en-Drouais met en place un atelier « informatique » destiné aux habitants qui souhaitent connaître les bases de l'informatique (utilisation d'un ordinateur, rédaction de courrier, envoi de mail...).

Les cours seront dispensés gratuitement le lundi de 17h à 18h30 dans la salle informatique de l'école primaire par Monsieur Salou.

Nombre de place limité à 12.

Inscriptions avant le 31 juillet à l'aide du bulletin ci-joint à remettre en mairie.

SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou sur papier libre à la mairie.

Directeur de la publication : E. Delaplace, Maire - Responsable de la rédaction : D. Boutoille
Rédaction : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, B. Jumeaux, D. Léost, P. Marimbert, V. Léost.
Crédit Photos : E. Delaplace, M.-J. Villalon, M. Fisseau, D. Boutoille, Fotolia
Imprimé à 600 exemplaires et distribué gratuitement
Création graphique : Agence COMELO 06 20 85 10 51

REGLES de CIVISME

" Quand courtoisie rime avec légalité "

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment où commence celui des autres...



BRUIT et NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- **jours ouvrables :**

8h30 / 12h et 14h30 / 19h30

- **samedis :** 9h / 12h et 15h / 19h

- **dimanches et jours fériés :**

10h / 12h

ATTENTION : tapage nocturne

considéré entre 22h et 7h du matin



FEUX DE JARDIN

Un arrêté du 3 septembre 2002 précise que la destruction par le feu de tout type de déchets ainsi que le brûlage d'herbes est formellement interdit. Les déchets doivent être portés à la déchetterie dans les différents bacs prévus à cet effet.